

Auch, le 13 décembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL

La lutte contre le travail illégal, sous toutes ses formes, constitue une priorité de l'État sur l'ensemble du territoire.

Dans ce cadre, des contrôles coordonnés seront réalisés dans le département du Gers au cours de l'automne et l'hiver 2016/2017 dans les secteurs viticole et forestier. Ces contrôles porteront notamment sur le respect des dispositions relatives d'une part, à l'emploi de salariés (déclaration d'embauche, autorisation de travail, déclaration des heures de travail) et, d'autre part, à la prestation de services.

Ces opérations seront effectuées par plusieurs corps de contrôle (Inspection du travail, MSA, URSSAF, Gendarmerie, Police...) en lien avec M. le Procureur de la République.